

Gerechtigkeitsgasse 81
Case postale
3000 Berne 8
Téléphone 031 633 76 33
Télécopie 031 634 51 55
www.be.ch/om
kja@jgk.be.ch

Séance d'information concernant la loi sur les prestations particulières d'encouragement et de protection destinées aux enfants (loi sur l'encouragement et la protection, LPEP)

Office des mineurs (OM)

Le 4 juillet 2018, le Conseil-exécutif a pris connaissance du rapport final «Optimiser les aides éducatives complémentaires dans le canton de Berne» et a approuvé le nouveau modèle de pilotage, de financement et de surveillance en la matière (ACE 786/2018). La Direction de la justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques a été chargée d'élaborer les bases légales nécessaires à la mise en œuvre du modèle. La procédure de consultation relative au projet de loi sur les prestations particulières d'encouragement et de protection destinées aux enfants (LPEP) sera probablement lancée à fin mai 2019. D'autres informations sont disponibles sur Internet, à l'adresse www.be.ch/ppep.



L'OM, avec le concours des Directions concernées (Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale et Direction de l'instruction publique), prévoit de présenter la nouvelle base législative lors de quatre séances d'information, au cours desquelles le public pourra poser des questions.

Public concerné

Fournisseurs de prestations	<ul style="list-style-type: none">- Directeurs et directrices des institutions résidentielles- Prestataires de l'offre d'encadrement familial socio-pédagogique- Prestataires dans le cadre du placement chez des parents nourriciers (PPP)- Prestataires dans le cadre des Points Rencontre- Directeurs et directrices de structures de jour socio-pédagogiques
Commanditaires de prestations	<ul style="list-style-type: none">- Directeurs et directrices des services sociaux- Autorités de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA)- Services psychologiques pour enfants et adolescents- Personnes chargées de la surveillance du placement d'enfants- Ministère public des mineurs- Tribunal
Associations spécialisées et organisations cantonales	<ul style="list-style-type: none">- Socialbern- Conférence bernoise d'aide sociale et de protection de l'enfant et de l'adulte (BKSE)- Conseil du Jura bernois (CJB)- Conseil des affaires francophones de l'arrondissement de Biel/Bienne (CAF)- Conférence cantonale bernoise des handicapés (cch)- Fachverband SPF Bern- AvenirSocial

Remarque:

Des séances d'information régionales spécifiques seront organisées à l'intention des familles d'accueil (parents nourriciers) et des enfants placés, en novembre 2020 probablement. L'OM publiera les informations à ce sujet sur son site Internet en temps voulu.

Lieu de la manifestation et horaire

Les quatre séances auront lieu en allemand. A **Bienne**, une **traduction simultanée** sera proposée.

Région	Lieu	Date	Horaire
Thoune, Oberland occidental, Oberland Oriental	Spiez, Kirchgemeindehaus, Kirchgasse 9	23 mai 2019	De 10h00 à 11h30
Berne, Mittelland septentrional, Mittelland méridional	Berne, Aula freies Gymnasium, Beaulieustrasse 55	27 mai 2019	De 14h00 à 15h00
Jura bernois, Bienne et Seeland	Bienne, Centre de formation professionnelle, rue du Wasen 7	3 juin 2019	De 14h00 à 15h30
Emmental et Haute-Argovie	Berthoud, Aula Gsteighof, Pestalozzistrasse 77	5 juin 2019	De 14h00 à 15h30

Programme

Horaire

9h45 ou 13h45	Réception
10h00 ou 14h00	Allocution de bienvenue Andrea Weik, cheffe de l'OM
10h10 ou 14h10	Loi sur les prestations particulières d'encouragement et de protection destinées aux enfants (loi sur l'encouragement et la protection, LPEP) Andrea Weik, cheffe de l'OM Jacqueline Sidler, cheffe de l'OM suppléante
10h50 ou 14h50	Questions et discussion
11h30 ou 15h30	Clôture

Inscription

Veillez nous faire parvenir votre inscription **jusqu'au 10 mai 2019** à l'adresse kja@jgk.be.ch au moyen du formulaire ad hoc.